

CARLIER (*Jules*), Industriel et membre de la Chambre des Représentants (Mons, 17.8.1851 — Bruxelles, 18.7.1930).

Né à Mons d'une ancienne famille bourgeoise, il fit de solides études à l'Athénée de Mons et à l'Université de Bruxelles. D'un caractère positif, il s'intéressa très tôt aux questions économiques et au développement industriel de son pays. Dans ce domaine, il fit ses premières armes comme secrétaire de la société *La Métallurgique* à Bruxelles dont il devait devenir plus tard le Président. Dans cette période de sa vie, il devint un collaborateur assidu de *La Revue de Belgique*, la grande revue libérale de l'époque, et il suffit de rappeler le titre de quelques-uns des articles qu'il écrivit alors pour juger de l'étendue de sa culture et du caractère à la fois politique et économique de ses préoccupations : *Le comte Camille de Cavour* (1878), *Le Parlement britannique* (1876), *Le Parlement belge et la procédure parlementaire* (1881), *Richard Cobden* (1883), *Nos moyens de communications*, *Georges Stéphenson*, *Les sept merveilles du Monde*.

L'attention des milieux intellectuels de sa ville natale devait forcément se trouver attirée par ce jeune et brillant polémiste. En 1886, il entra à la Chambre des Représentants comme député libéral de Mons. Pendant la période relativement courte où il occupa son siège, de 1886, à 1892, ses interventions se rapportèrent presque toujours à des questions d'intérêt public, surtout à l'exploitation des Chemins de fer de l'État, domaine où il acquit une véritable autorité. Il suivait attentivement notre pénétration au Congo. A la séance du 18 juin 1891, il protesta par motion d'ordre contre les accusations qui étaient alors lancées contre l'État Indépendant du Congo et le ministre Auguste Beernaert ne manqua pas à ce propos de rendre hommage à sa grande largeur de vues. Malheureusement, celle-ci fut loin de lui rallier les suffrages de ses électeurs, la bourgeoisie belge étant alors dans sa masse résolument hostile à la politique coloniale de Léopold II.

La perte de son mandat parlementaire permit à Jules Carlier de se diriger vers des occupations répondant mieux à ses goûts et à ses aptitudes. En 1889, il fut désigné comme commissaire général de la participation belge à l'Exposition universelle de Paris et en 1904, il remplit les mêmes fonctions à l'Exposition de Saint-Louis, ce qui fut l'occasion de deux longs voyages aux États-Unis dont les incidents ont été racontés par Madame Jules Carlier et publiés en 1905, au lendemain de la mort de cette vaillante femme, mort qui laissa longtemps son mari inconsolable.

Jules Carlier était par tradition de famille très attaché aux milieux industriels belges. En 1905, il fut nommé administrateur de la société John Cockerill. Il était déjà administrateur de la Société civile des Charbonnages de Bois-du-Luc dont un de ses ancêtres, en 1685, avait été parmi les fondateurs. Il en devint le président en 1915. Il était encore attaché à nombre d'autres affaires pour lesquelles il fit d'importantes missions à l'Étranger, notamment en Turquie et au Vénézuëla où il alla traiter pour un groupe belge la question de la distribution d'eau de la ville de Caracas.

Dès 1897, il avait été désigné comme membre du Conseil supérieur de l'Industrie et du Commerce, puis comme secrétaire général du Comité central industriel qui avait été créé en 1895 pour défendre les intérêts de l'industrie belge sous la présidence de M. Greiner. Les meilleures et les plus fécondes années de sa vie, Jules Carlier devait les employer, dans ce poste particulièrement en vue, à coordonner l'activité de nos divers groupements industriels et à lutter pour le développement de notre production et de nos exportations. En 1917, il devint le président du Comité central industriel, cet important organisme qui centralise les intérêts de toutes nos industries et qui a

pris plus tard le titre de Fédération des Industries belges (F. I. B.). Le 1^{er} octobre 1920, pour le 25^e anniversaire de la fondation du Comité central industriel, une manifestation grandiose fut organisée en l'honneur de Jules Carlier au cours de laquelle on lui remit un chèque de cent mille francs, don des membres du Comité en faveur de l'Œuvre du Grand Air pour les Petits qui, depuis 1896, était l'objet de sa sollicitude toute particulière.

Pour compléter le tableau de cette vie bien remplie, il reste à parler des activités à caractère international de Jules Carlier. Faisant suite au traité de Versailles, une Conférence Internationale du Travail fut ouverte à Washington en octobre 1919. Jules Carlier y représenta la Belgique comme délégué patronal. Dans la suite, les bases d'une organisation internationale des employeurs furent jetées à Bruxelles et il en devint tout naturellement le premier Président. Le Bureau international du Travail qui date de 1923 l'a également trouvé parmi ses fondateurs.

En Belgique, en dehors des activités que nous signalons plus-haut, il importe de rappeler qu'il a également pris part prépondérante à la création de la Société nationale de Crédit à l'Industrie (loi du 16 mai 1919), qu'il faisait partie de la Commission royale des Monuments et des Sites, et que sa vaste culture l'a porté souvent à s'intéresser aux choses de l'esprit, particulièrement à tout ce qui concerne l'art et l'histoire.

A sa mort, survenue en juillet 1930, Jules Carlier était porteur de nombreux ordres belges et étrangers, parmi lesquels nous relevons les plaques de grand officier de Léopold et de la Couronne et la commanderie de la Légion d'Honneur.

10 juillet 1953.
R. Cambier.

J. Carlier, *La reprise du Congo par la Belgique*. Bruxelles, 1891. — *La correspondance de la reine Victoria avec Léopold I^{er}*. Bruxelles, 1908. — Articles divers dans la *Revue de Belgique* jusque 1914. — Jules Carlier, *Notice biographique publiée par le Comité Central Industriel de Belgique*. 1 br. de 42 p. Bruxelles, 1931. — Renseignements donnés par son neveu M. l'ingénieur F. Notebaert à Montréal.